L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 12 AOUT 1887.

Théâtre de l'Opéra.

M. Victor Nippert, représentant ici l'administration de l'Opéra, en l'absence de M. F. Maugé, nous informe qu'il a reçu une lettre qui confirme les engagements que nous avons annoncés dans l'*Abeille* d'hier : Mme de Voltry, duègne, M. Desnoyer, basse. Ce dernier a tenu l'emploi à Lyon et à Bordeaux, entr'autres villes importantes.

M. Maugé, au moment où il écrivait à M. Nippert, *bataillait* toujours (c'est le mot en pareil cas) avec un ténor distingué et espérait arriver à bonne fin, malgré les demandes très élevées de son *adversaire*. Il est, d'ailleurs, résigné à faire tous les sacrifices d'argent possibles ; ne fut-ce que pour reconnaître l'empressement avec lequel le public appuie l'entreprise en préparation.

Cet empressement ne se manifeste pas seulement par une sympathie expectante, platonique, elle se formule aussi en chiffres.

Nous avons écrit maintes fois, en le sait, que le montant minimum demandé pour l'exploitation du grand opéra—$25,000—était d'une réalisation facile. L'événement est tout près de nous donner raison.

En effet, sur demande de M. Maugé, M. Nippert vient de lui adresser une liste nominative des abonnés pour la campagne 1887-1888, qui donne un total de $21,550. En outre, on est à la veille d'obtenir d'autres signatures, représentant au minimum $1000. Or, nous devons le dire, peut-être aurait-on pu déployer encore plus d'ardeur dans la recherche des souscriptions.

Nous savons fort bien que l'heure n'est point favorable à une semblable cueillette ; néanmoins, en attendant le retour des absents, on peut, on doit, de ci de là, obtenir, même en ce moment, des contributions. C'est avec ces petits ruisseaux là qu'on fera le fleuve demandé.

Nous ne nous sommes pas contenté de dire, dans ces colonnes, que la souscription de $25,000 serait parfaite ; nous avons ajouté que l'affaire, activement menée, devait aller au-delà et réunir, avant l'arrivée de la troupe, un total de $30,000. Aujourd'hui plus que jamais nous gardons la conviction qu'il en sera ainsi. Le résultat acquis nous en parait un sûr garant.

Si nous sommes bien informé, aucune troupe lyrique française, destinée à exploiter les Etats-Unis, ne sera formée pour la saison 1887-1888. Une troupe d'opérette française seulement sera engagée, en vue des grandes villes du Nord, et rien n'est moins certain que sa venue à la Nouvelle-Orléans. Sa station n'y serait d'ailleurs que pour une très courte période.

Du reste, on sait que le grand opéra est préféré, entre tous les genres, par la masse de notre public. Et où donc entend-on, aux Etats-Unis, en dehors de la Nouvelle-Orléans, du grand opéra au prix d'une piastre ? Et puis n'aurons-nous pas aussi notre troupe d'opérette avec un répertoire nouveau ?

Si on s'occupe vivement des premiers sujets à l'Agence Rieque, on n'y néglige pas les chœurs, dont le complément se pourrait à Paris. Cependant quelques choristes fort recommandables seront sans nul doute engagés ici, et à ceux ou celles qui sont en train d'achever leur répertoire de grand opéra, il sera recommandé de prendre, sans retard, des leçons sur *Les Huguenots*, *La Juive*, *Le Tribut de Zamora*, etc., etc., qui seront chantés au cours du premier mois.

ECOLE.—Nous apprenons que Mme E. Charpaux est sur le point d'ouvrir un Externat rue Felicity, 161, sa résidence.

Ce nom est vraiment trop connu de la population louisianaise pour qu'il soit besoin d'en écrire des éloges. Néanmoins nous ne pouvons laisser passer cette occasion, sans rappeler que Mme Charpaux a rendu ici de véritables services à la cause de l'enseignement. Durant bien des années elle dirigea, à la Nouvelle-Orléans, un Pensionnat qui s'acquit vite un grand renom et sut le conserver jusqu'au dernier jour.

Les familles s'empressaient de mener là leurs jeunes filles ; elles savaient que celles-ci y trouveraient toute la sollicitude du foyer de famille, une directrice d'une compétence incontestée, un groupe de professeurs à la hauteur de leur tâche.

Cette confiance, vite donnée, se continua durant toute l'existence de l'établissement. Il en devait être ainsi, car elle était pleinement justifiée par les faits.

Faits très faciles à constater. Effectivement il est sorti de ce Pensionnat nombre de sujets remarqués. Nous pourrions vous citer bien des femmes qui ont brillé, qui brillent encore dans nos salons, et dont l'éducation se fit à l'Institution Charpaux.

Les circonstances ont déterminé Mme Charpaux à rouvrir, non pas une Institution ayant les proportions de celle que nous venons de rappeler, mais un Externat, dont elle prendra charge avec tel nombre de professeurs que rendra nécessaire sa clientèle.

Nous avons la conviction que cette clientèle se formera promptement ; qu'elle sera digne de celle qui la sollicite et dont nous appelons bien sincèrement le complet succès. Les jeunes élèves ne sauraient trouver un meilleur guide. Mme Charpaux a, croyons-nous, l'intention de faire l'ouverture de son Externat dans les premiers jours de septembre.

Il y aura là aussi des classes de solfège, de piano, de violon, confiées à M. Charpaux et à Mlle Marie Wannack, sa petite-fille et son élève. Ce qui fait que l'artiste si avantageusement connu ici, a deux fois le droit d'en être fier : comme grand-père, comme professeur.

PIQUE-NIQUE.—Le jardin Magnolia, un joli site que tous connaissent, sera fort couru demain. C'est demain en effet que le "Eagle Brass Band" y donne son cinquième "Pique-Nique complimentaire".

Les invitations sont nombreuses et on nous assure que tous les préparatifs annoncent une charmante fête champêtre. Fête de jour et de nuit ; car on ne se contentera point d'y festiner à ciel ouvert, pendant la journée, mais le soir il y aura bal aussi. Or comme c'est la nuit du samedi au dimanche, il est facile de prévoir qu'on s'attardera aux danses : la loi du dimanche ne contient aucune interdiction à ce sujet.

Quant au "Eagle Brass Band," un orchestre de cuivres très populaire, il sait trop ce qu'il doit à ses invités pour ne pas faire les choses tout galamment.

Le Comité d'organisation est composé de MM. Aug. Anglade, président ; F. Fabregas, A. Marcet, H. Nobiet, J. Bohlender, P. König.

MM. L. Fatzer, F. Christen, John Klein, F. Perez sont chargés de la direction du bal, qui s'ouvrira à six heures.

Nous remercions le Comité des cartes adressées à l'*Abeille*.

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE.—En attendant que s'inaugure la saison régulière des théâtres, nous avons, de ci de là, des représentations d'amateurs, qui sont toujours les bienvenues et auxquelles la foule ne fait jamais défaut, si haut montée que soit la température. Le goût du théâtre est ici très répandu ; chacun sait cela. Voici venir l'une de ces représentations.

Elle sera donnée, le samedi 20 août, à la Salle de la Persévérance No. 4, coin des rues du Maine et St-Claude, par le Club Persévérance, sous la direction de mesdames : Emilie Bonnafon, présidente, Marie Aubin, 1ère vice-présidente, Rosalie Guéniot, 2de vice-présidente, Estelle Trosclair, secrétaire, Amélie Magendie, directrice, Louise André, surintendante.

On commencera à sept heures et demie. Le spectacle sera suivi d'une soirée dansante. Nos remerciments au Club pour l'invitation que nous en avons reçue.

MILNEBURG NEW OPERA HOUSE.—Tous les soirs, à ce théâtre : *The Mikado of Orleans*, une amusante charge musicale, dont les rôles sont confiés à des comiques populaires, qui en font ressortir les mots heureux, les situations burlesques.

On remarque de bonnes voix dans cette troupe, qui est en pleine vogue. Ajoutons que la mise en scène est soignée et que l'on n'a pas lésiné sur les costumes. Il en est quelques uns de fort riches.

Le chœur est composé de cinquante voix. Le spectacle est offert gratis à tous : il se donne dans les jardins de l'Hôtel Washington.

Pour la chaussure la plus fine c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.

Un mardi matin.

—Te voilà enfin dégrisé ; ce n'est pas trop tôt ! Toujours donc tu feras le lundi ?

—Mon seul jour de bonheur ; tu ne vas pas me le reprocher.

—Qu'est-ce que tu fais donc pour être si heureux que ça ?

—Pas une fois je n'ai pu me le rappeler !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 11 août 1887.
Thermomètre de B. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	89	32
3 P. M.	87	31
6 P. M.	83	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Alfred Richardson à Mlle Catherine Watson.
William Breitenbach à Mlle Louisa Repath.
Joseph Bell à Mlle Nancy Barson.
Ernest Prudhomme à Mlle Eliza Ross.

Naissances.

Mme John J. Maxwell, un garçon.
Mme George Lazarde, une fille.
Mme G. Famolaro, une fille.
Mme Alfred Grima, une fille.

Décès.

Olivia Mary Abres, 7 ans, encoignure St-Jean-Baptiste et Musique.
Chas. Bornwasser, 64 ans, 635 rue Magasins.
Mme Barbara Weber, 74 ans, 282 rue Perdido.
Mme Veuve Joséphine Ruty, 67 ans, encoignure Joséphine et Dryades.
Mme Veuve John Cox, 46 ans, 517 rue Coustance.
Jacob Hertz, 44 ans, 361 rue Laurel.
Mary Ellen Poche, 2 ans, Gretna, Lne.
Charlotte Lanman, 20 ans, Tunisburg.
Mme Veuve Thomas Nelson, 52 ans, 176 avenue Pacifique.
Dussan J. Scheanktardt, 5 ans, 40 rue Port.
Joseph Hynes, 14 mois, 9 rue Musique.
George A. Granger, 7 mois, paroisse Plaquemine.
Mlle Mary C. Barnes, 14 ans, 586 rue Nord Remparts.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Thomas H. Elliott au Mutual Building & Homestead Association, deux lots de terre dans le 6me District, dans l'îlet borné par les rues Nashville Avenue, Eleonor, Laurel et Patton, $250.

Henri Wellmann à Otto Walther, une portion de terre dans le 1er District, dans l'îlet borné par les rues Franklin, White, Erato et Clio, $1,500.

Thornwell Fay à Norman P. Randolph, une portion de terre dans le 6ème district, dans l'îlet borné par les rues Henry Clay avenue, St-David, Edmund et Greene, $400.

Michael McQuade, Mme Joseph L. Moutien et autres, au Firemen's Building Association, deux lots de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman $2,190.

Ventes par le percepteur de taxes.

Mme Henrich Muller à Frédéric Kühne, un lot de terre, dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues St-Claude, Remparts, Clouet et Louisa, $30.

Mme Pierre Déjan à Charles J. Allen, sept lots de terre, dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Montégut, St-Jean-Baptiste et Presse, $350.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—James W. Peake, de New York, et autres contre la ville, Joseph Hardy et le Bureau d'amortissement de la dette de la ville en remboursement de sommes dont la perte leur a été causée par le paiement de certaines taxes de drainage, assessements et jugements.

Cour Civile de District.—Plusieurs marchands sont poursuivis devant la Cour pour le paiement de leurs taxes pour la présente année, le total des sommes dues par les délinquants est de $2,445.

James A. Ivy contre la Louisiana Annual Conference of the Methodist Episcopal Church South, pour $2,500 de dommages.

Henry Larquié contre Joseph Hug, pour dommages causés par des arrestations illégales, sous prétexte de violation de l'ordonnance relative aux marchés.

Le testament de Mme Julia Brown est ouvert. Elle laisse ses biens à ses quatre enfants.

Le testament de Charles Spencer, qui s'est suicidé mardi dernier, rue Bagatelle, est ouvert. Le défunt laisse environ $500.

Joseph Raymond contre Joseph M. Billgery et autres, tuteur, pour obtenir une injonction empêchant les défendeurs de continuer à louer les étals du marché de la rue Seconde et d'en percevoir le loyer.

Cour Criminelle de District.—Se sont déclarés innocents :
Marie Murphy, léger vol.
James Albert, effraction.
John McGovern s'est avoué coupable de larcin.
A. G. Cronan, port d'armes cachées, $2.50 ou 24 heures de prison.
Ernest Frenchie, léger vol, 5 mois de prison.
Une ordonnance de non lieu a été rendue contre le même accusé de recel.
Les poursuites sont abandonnées contre Rosanna Edwards accusée de larcin.

Cour du recorder Davey.—Marselle Walker, voies de fait, cour criminelle sous caution de $250.
Richard Ford et D. D. Allen, $5,000 de caution pour avoir écrasé un enfant.

Chute—Hier matin, M. Chas W. Packard, qui conduisait un wagon à glace et passait au coin des rues Levée et Poydras, est tombé de son siège sous son véhicule dont une des roues lui a écrasé le pied gauche.

Sous caution.—M. Joseph F. Mulvey, rédacteur de la *Lanterne*, qui a été arrêté pour avoir publié un article diffamatoire contre certains habitants de la paroisse Ascension, déclare avoir été emmené de force à Donaldsonville. Bien que le juge Burthe eut ordonné sa mise en liberté, le mandat d'amener n'était pas rédigé sous une forme légale.

Il a été mis sous caution de $1000 et comparaîtra le 1er septembre.

M. Mulvey est de retour en ville.

Tramways de la rue Claiborne—Le contrôleur Hardy a annoncé hier, officiellement, dans le *States*, qu'il était prêt à recevoir les offres scellées pour l'achat de la ligne de chars de la rue Claiborne et embranchements.

Les offres seront ouvertes le 26 août.

Vol.—Trois jeunes gens, âgés de 15 à 16 ans, les nommés Martin Collins, Peter Hipps et Albert Bouchou, ont été logés hier au poste de police par les détectives Gaster et Pecora qui les avaient arrêtés, à midi, à la salle de billard située au coin des rues Canal et Dauphine, pour s'être chaussés aux dépens de M. Hogan, marchand de chaussures rue du Canal No 167, à qui ils avaient dérobé pour $30 environ de marchandise, presqu'entièrement retrouvée chez ces messieurs. Ils avouent le délit.

Réponse à l'ivitation.—Le maire a reçu hier de Washington, signée des sénateurs Eustis et Gibson, une lettre lui accusant réception de l'invitation à eux adressée pour la présenter au Président qui a promis formellement de se rendre au désir de notre population si le temps et ses occupations le lui permettent.

Plaintes.—Le maire a reçu hier les plaintes suivantes qu'il a référées selon leur nature.

De James Siegfried, encoignure Deuxième et Laurel, qui se plaint des dommages causés à son habitation par l'immeuble contigü qui menace ruine.

De M. A. M. Aucoin, 415 rue du Canal, qui se plaint de ce que des porcs, des chevaux, des vaches ont erré nuitamment et paissé pendant toute la semaine dernière sur les trottoirs de la rue du Canal entre Prieur et Galvez.

Il existe cependant une ordonnance qui défend de laisser ainsi en liberté, dans l'intérieur de la ville, les animaux domestiques ; le chef de police n'en ignore point l'existence, puisque, dès les premiers jours de son entrée en fonctions, il donnait les ordres nécessaires pour sa mise à exécution ; mais, comme bien d'autres, elle est tombée en désuétude, comme celle par exemple relative aux maisons mal famées que l'on voulait reléguer aux étages supérieurs. Beaucoup d'arrestations ont été opérées et beaucoup d'amendes distribuées pendant quelque temps, mais le but n'a pas été atteint, faute d'avoir persisté dans cette bonne voie, et le nombre de ces dames à la vertu facile a augmenté encore, si nous osons dire.

Le fait est de nature à attirer l'attention du chef de police ou plutôt du conseil municipal, attendu qu'elles occupent la partie la plus centrale, la plus populeuse de la ville alors qu'elles devraient être reléguées dans un certain rayon dont elles n'auraient point le droit de franchir les limites. On rendrait ainsi beaucoup moins publiques certaines pratiques scandaleuses journellement répétées et qui font à notre ville une triste renommée.

Nous laissons le soin de faire approfondir la question à ceux qu'elle peut intéresser dans l'intérêt même de la ville et de ses habitants.

Sur le Bureau du Maire était encore une plainte de M. Thomas Léonard, 322 rue St Pierre, qu'incommode la fumée s'échappant de la forge de son voisin.

Enfin un rapport de l'officier Ford qui déclare qu'une cheminée du No. 112 de la rue Bienville est en mauvais état et que plusieurs briques tombées déjà sur le toit l'ont fortement endommagé.

Un million.—Des personnes de Gonzales, Tex, qui ne dédaigneraient point parait-il, d'hériter d'un million de dollars, et qui croyaient déjà leurs vœux exaucés lorsqu'ils ont appris la mort de M. Duncan F. Kenner, ont écrit au secrétaire du maire pour lui demander si oui ou non feu M. John M. Duncan laissait des biens, et à quelle somme était évaluée sa succession.

M. Bower a répondu aux héritiers du prétendu M. John M. Duncan qu'il n'y avait enregistrés que les décès de deux personnes de ce nom—un ministre Baptiste et un journaliste, qui, certainement, ne sont pas mort millionnaires.

Il a ajouté qu'il était mort récemment en ville M. Duncan F. Kenner, laissant une fortune répondant à peu près au chiffre fixé, mais qu'il n'y avait que similitude de nom entre lui et M. John Duncan, et qu'il y avait méprise de la part des héritiers de Gonzalez.

Taxes.—Recette de mercredi $21,081.80.

Incendie.—Le feu a détruit hier à midi 45, un cottage en bois, rue Claiborne, No 506, appartenant à Mme C. Bonnet et occupé de moitié par elle et Mme Clavin. Assurance de $1,500 à la Firemen's Co.

Le No 477 de la rue Robertson, appartenant à la même et occupé par M. Giroud, a été endommagé pour $200. Le feu a été mis par un fourneau laissé trop près d'une muraille en bois.

Alarme à la boîte 416 encoignure Claiborne et St. Antoine.

Paragraphes.—Un nommé Frank Ines, âgé de 20 ans qui assis à une des fenêtres du Teachant Building à Des Moines, faisait semblant de se laisser choir pour effrayer des jeunes filles qui stationnaient dans la rue a perdu l'équilibre et s'est brisé le crâne sur le pavé ; sa mort a été instantanée.

—Mercredi soir, Mme Francis Wooledge est morte subitement d'une maladie de cœur chez elle, rue Richard No 169.

—Joséphine Davis, une négresse, a été arrêtée pour détournement, sur l'accusation portée contre elle par Ben. Green.

—Un ouvrier du nom de Emile Landry, qui travaillait à la construction de l'immeuble Mercier, a reçu une brique sur la tête. La blessure est légère.

—On a arrêté mercredi soir, à bord du ferry de la rue du Canal, au moment où il quittait Alger, les nommés A. S. Landry et S. Wild pour bris de paix. On arrêtait, presqu'en même temps, à Alger, pour ivresse, les nommés James Duffy et Tom McCarthy.

Chaussures pour messieurs et pour dames faites sur commande, à l'Etoile Rouge—prix nouveaux et modérés.

PLACEMENT DE FONDS RUSSES.—On télégraphie, de Saint-Pétersbourg, au *Journal des Débats* :

" On assure que sir James Rothschild, le chef de la maison de Rothschild d'Angleterre, s'est rendu, au commencement du mois, à Francfort-sur-Mein, pour entamer des négociations au sujet du placement, en Angleterre et en France, des fonds russes actuellement placés en Allemagne.

" La campagne que mènent les journaux officieux de Berlin contre ces fonds serait cause de la résolution de la Russie. On dit que les négociations de M. de Rothschild ont abouti."

PIGEONS POSTIERS.—Depuis le 17 juillet, on fait des expériences de transmission de dépêches, par le moyen de pigeons-voyageurs, de Vérone à Rome, Ancône, Bologne, Plaisance et Alexandrie, qui sont distantes de 415, 285, 109, 115 et 200 pilomètres du point de départ.

Tous les matins, à neuf heures, à peu de minutes d'intervalles, on fait l'expérience de cet important service. Voici les résultats obtenus jusqu'à présent :

Les pigeons sont arrivés à Rome en huit heures trente trois minutes, parcourant 49 kilomètres à l'heure ;
A Ancône, en cinq heures douze, parcourant 49 kilomètres ;
A Bologne, en une heure quarante, parcourant 63 kilomètres ;
A Plaisance, en 1 h. 35, parcourant 73 kilomètres ;
A Alexandrie, en 4 h. 28, parcourant 45 kilomètres.

Les jours 18 et 19, la vitesse, en tenant compte des conditions atmosphériques, s'est maintenue à peu près égale.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL.—Descartes disait : "La principale règle que j'ai toujours observée en mes études, et celle que je crois m'avoir le plus servi pour acquérir quelque connaissance, a été que je n'ai jamais employé que fort peu d'heures par jour aux pensées qui occupent l'imagination, et fort peu d'heures par an à celles qui occupent l'entendement seul, et que j'ai donné tout le reste de mon temps au relâche des sens et au repos de l'esprit."

Un peu plus loin, Descartes ajoutait : "La constitution de notre nature est telle que notre esprit a besoin de beaucoup de relâche, afin qu'il puisse employer quelques moments à la recherche de la vérité ; et il s'assoupirait au lieu de se polir, s'il s'appliquait trop à l'étude."

Pascal estimait qu'il n'y a rien de plus nuisible à l'intelligence que l'application opiniâtre à une même idée. Leibnitz était d'avis à peu près identique. Il voulait, comme Descartes, qu'on accordât très peu d'heures aux choses qui exercent l'imagination, très peu à celles qui sont l'objet du seul entendement. Quant au reste de la vie, il l'accordait au relâchement des sens, aux exercices du corps et au repos de l'esprit

Voilà pour le surmenage.

Entre Gascons :

—Té, mon cer, papa il avait la langue si déliée, qu'avec une queue de cerise il faisait un nœud dans sa bouce !

—Heu ! c'est rien, papa il en faisait autant.... et avec une queue de billard, té !

Une bonne se présente dans un petit restaurant et demande au patron de l'établissement s'il n'a pas besoin d'une cuisinière :

—Je pourrais rendre à monsieur de grands services, dit-elle.

—Que savez-vous faire ?

—Je puis faire jusqu'à soixante-dix sandwiches avec un quart de beurre.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :
LES POÉSIE DE LAMARTINE.
Pour les hommes :
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Terrible accident de chemin de fer.

Chicago, 11 août.—On rapporte qu'un terrible accident a eu lieu hier soir, près de Chatsworth, Ill., et que nombre de personnes ont été tuées. Des dépêches de Peoria, Ill., annoncent qu'un train d'excursion composé de quinze chars, en route pour les Chûtes du Niagara, a été précipité par-dessus le pont qui se trouve près de Chatsworth, sur le chemin de fer Toledo, Peoria et Warsaw et que près de cent personnes ont été tuées.

Un train de secours, portant vingt-quatre médecins, est parti de Peoria pour le lieu du désastre.

Un rapport, venant de Chatsworth, dit qu'un train d'excursion sur le Peoria & Western Road a été précipité d'un pont près de cette ville, et qu'une centaine de personnes ont été tuées ou blessées.

Le train avait quitté Bloomington hier soir, pour les Chûtes du Niagara, via le Central Illinois, le but étant d'aller, par cette route, jusqu'à Chatsworth, et de là par le chemin de Toledo, Peoria & Warsaw. On avait fait un changement à Chatsworth, comté Livingston ; peu de temps après, au moment même où le train se trouvait à peu de distance de Piper City, petite ville dans le comté Ford, le pont qui traverse la rivière Vermillion cédait et la locomotive et plusieurs chars étaient précipités dans l'eau.

Le feu des lampes s'est communiqué aux chars et alors une épouvantable panique a eu lieu. Près de cent excursionnistes ont été tués ou blessés. On ne peut rien savoir de plus, les communications étant très difficiles.

Chatsworth se trouve à 71 milles à l'est de Peoria.

La scène qui s'est passée à la gare de cette ville ce matin, est effrayante à décrire.

De tous côtés on voyait des personnes en larmes et terrifiées par l'affreuse nouvelle, qui s'informaient de leurs amis faisant partie du malheureux train.

Le conducteur du train de Chicago & Alton, qui vient d'arriver à Chicago, de Bloomington, endroit où se relient les deux chemins Toledo, Peoria & Warsaw, et le Chicago & Alton, a appris de l'un des conducteurs du premier chemin, qu'un accident venait d'arriver près de Piper City, petite station à l'est de Chatsworth.

Le train d'excursion, pendant qu'il se trouvait sur le pont près de Piper City, s'est rencontré avec un autre train et une terrible collision s'en est suivie. Les chars du train d'excursion se trouvaient entassés les uns sur les autres, et la violence du choc avait fait céder le pont, précipitant ainsi plusieurs chars dans la rivière. Le conducteur dit que le nombre des morts s'élève à environ quarante ou cinquante et que celui des blessés est deux fois plus considérable.

L'accident a eu lieu entre minuit et quatre heures ce matin. Des nouvelles reçues au bureau du Illinois Central de cette ville, annoncent que le train se composait de deux locomotives et de seize chars. L'agent résidant à Chatsworth, rapporte au directeur-général, E. P. Jeffrey, du Central Illinois que plus de cent personnes ont été tuées, et à peu près le même nombre de blessés.

Il ne peut donner d'autres détails en ce moment. Deux messieurs qui habitent Peoria et qui avaient l'intention de faire partie de l'excursion, mais qui se sont décidés au dernier moment à prendre une autre route, sont arrivés à Chicago ce matin. Ils disent que la majorité des victimes vient de Peoria. Douze chars étaient partis de cette dernière ville, y compris les chars dortoirs.

Au train se trouvait attaché le char privé du surintendant de la ligne, qu'il devait occuper avec son fils. Le départ de Peoria a eu lieu à 7 heures P. M., et on avait l'intention de prendre un autre char rempli d'excursionistes à Bloomington. (Nous empruntons ces détails à une dépêche spéciale du "States".)

Des dépêches privées qui viennent d'être reçues à Peoria, du surintendant Armsdon, de la ligne T P. & W. disent que sent dix cadavres ont déjà été retirés des débris à Chatsworth.

Voici la liste des victimes connues jusqu'ici :

Mme Zimmermann et son enfant, tués ; J. E. Deckman, blessure légère ; Mlle Pearl Adams et Mme Kitty Welch, de Peoria, côtes brisées ; Robt. Zimmermann, blessure grave ; Mlle May Mevey, blessure grave ; Mme Joseph Neal, jambe cassée ; E. A. Parker, blessure grave ; Wallace Robinson et Mme J. W. Grant, blessure.

Les personnes suivantes ont été tuées : Mme P. Cress, de Washington, Ill., Mme Mary Lass, Arthur McCarty, James Blair, Ed McClintock, Joseph Hatton, Jessee Meeke, Mme Druckett, Newton Woodson, J. L. Cone, M. et Mme T. S. Ely, M. et Mme John Braner, M. et Mme Chris Klagel et fille, Mlle Emma Schertz, Henry Dressel, J. F. Meyers, H. K. Domm, Frederick Bush, Donald Miller, Dr A. B. Will et femme, G. N. McClure, B. L. Drefendorf, Mlles J. et T. Drefendorf, T. B. McFadden, sa mère et deux sœurs, O. F. Eckley et femme, S. Burbridge et femme, Edward Compton et femme, Mlle Mary McEvoy, Mme John Murphy, C. S. Doty, Mme Garretson Lewis, E. Rotternan, G. A. Smith, A. N. Morton et femme, Robert Kennedy.

On sait que les personnes suivantes faisaient partie de l'excursion :

Mlle Mary Morris, William Ulrich, M. W. Regan et femme, Mme P. F. Valentine, Joe Neal, sa femme et son enfant, Edward E. Putney et femme, Mlle Phemon Frohm, Mlle Lizzie Jones, W. M. Allen, Mme James Deal, Mme William Bell, J. E. Dechon, Adam Seneroberger, Mlle Jennie O'Shaughnessy, Mlle Ada Webster, Charles Webster, Edward Crawford, Andrew Pinkhan, Mme H. Blaisdell, Herman Quixenberry, J. R. Stillwall, Mme A. J. Blandin, I. J. Hicks et femme, J. Paul Seckelneither, John Zeith, L. C. Barlow, J. D. Borgerf Chris. Ward, F. R. Hill et femme, Mme R. Strand et fils, N. V. Trevillo, Mme E. Snedaker, G. B. Reese et M. Palmer.

Dr E. P. Hasen et femme, Mlle Emma Y. Ulters, Mme H. G. Horne, Risk, La., blessure interne, H. H. Bond, Colchester, Ills, blessure interne, Mme Thoé McNoy, Peoria, blessure interne, Mme I. W. Grant Peoria, blessure interne, Mary Morries Peoria, Ills, contusion, M. Robt. S. Zimmermen, Peoria, tête et épine dorsale, E. F. French, Peoria, hanche et corps, Eaton Waters, Peoria, hanche et corps, Otto Johnson, Burlinghan, La., jambe, Mme R. H. Clark, Roylstown, La., tête, bras et jambes, G. W. Cress, Washington, Ills., tête et poitrine, J. E. Dechman, Peoria, à la cheville ; Madge T. Harris, Peoria, à la cheville ; Arthur McCarthy, Eureka, Ills., deux yeux enlevés ; David Crawford, Pitton, Ills., à la tête, jambes et hanches ; A. F. McGee, Laharp, Ills., à la jambe ; M. R. S. Borden, Tonico, Ills., au pied ; Wm. F. Ford, Elmwood, Ills., à la poitrine et à la tête ; Elizabeth Sellers, Laharp, aux jambes ; Mme Lydia Walters, Peoria, au nez, à la machoire et à la jambe ; H. Abraham, Peoria, blessures internes ; Wm. Smith, Peoria, tête écrasée ; Frank Taylor, McComb, Ills., blessures internes ; John Steer, Rushville, Ills., à la jambe ; J. W. Stearns, Green Valley, Ills., aux jambes ; Adam Thomberger, Peoria, blessé à la hanche, au côté et au talon ; S. T. Belsley, Deer Creey, Ill., à la tête et à la cheville ; Paton Cross, Washington, Ill., à la jambe ; J. B. Kelley, Beeds, Ill., hanche et jambe cassées ; Frank Snadicker, Abingdon, Ill., à la tête et la jambe cassée ; Danl. Rock, Rosefield, Ill., à la tête, à la jambe et aux mains ; A. C. Jordan, Danville, Ia., à la jambe ; C. A. Gregg, Danville, Ia., à la jambe ; Mme C. E. Allen, Galesburg, Ill., à la tête ; W. E. Ellis, Peoria, à la tête ; Minnie Vaughsdale, Peoria, jambe cassée ; Calvin Davis, Peoria, blessé aux bras ; Conde Stillwell, à la tête ; bras et jambe ; C. H. Carter, Jr., Burlington, Ia., au corps ; Harold B. Lawrence, Burlington, Ia., au corps ; Jno. McMaster, Peoria, au corps ; Frank Brown, Peoria, à la tête ; Mme Kellogg, Tremont, au corps ; Mme K. J. Wells, Peoria, au corps ; Mme Isaac, Whiteside, Ills., au corps ; Catherine Lot, Peoria, au corps ; Blanche Allen, Peoria, au corps ; R. E. Stock, Peoria ; Mlle Stephens et père, Binghampton ; Wm Craig, Cuba, Ills. ; Henry Hicken, Pekin, Ills. ; Noah Hayermar, Canton, Ills. ; G. A. Smith, Peoria, Ills. ; Mme Zimmerman, Peoria ; Ross et Maggie Murphy et mère, Peoria ; Mlle Maggie Malvoa, Peoria ; Mlle Neal, Mooville, Ills., Emiline Carruthers, Evans, Ills. ; Jess Meek, Eureka, Ills. ; Sherman, Brimfull, Ills. ; McClintock Enger, Peoria ; Elizabeth Cross, Washington, Ills. ; Mme E. D. Stoddard, West Point, Ia. ; Mme Pearl Adams, Peoria, Paul French, Peoria ; W. H. Potter, Bush Nell Smith, Mme J. McElroy, Mossville, Ill ; J. D. Richards, Mme Brosse, Peoria ; W. Gerlilsen, Peoria ; B. F. Adams ; Fairbury, W. H. Lee, Elmwood, Addie Webster, Mme Wm Allen, M. W. Valanno, Mme H. B. McClure et fille, Mme Miller, Mme Wright, Mme James Dale, Mme Wm Ball et fille, Mme F. B. Wynette, Peoria ; M. E. Goddell et fils, Dr Wm. Collens, Galesbury, Ills. ; J. Body, J. S. Keller, Breed Station, Ills. ; M. John Murphy, Peoria, Ills. ; Henry Seigelsen, Keokuk, Iowa ; Oney Spaith, Green Valley, Ills. ; Jno A. Moore, Jabksonville, Ills. ; J. D. McFadden, Peoria ; Capt Ahlken.

Un incident des plus tragiques s'est passé après la terrible catastrophe. Dans le second char se trouvaient un homme, dont on ne connait pas encore le nom, sa femme et sa petite fille âgée de 3 ans.

Quand l'accident est arrivé, un amas de bois lour est tombé dessus, et quand on est venu à leur secours, L'homme s'est retourné vers ceux qui lui venaient en aide, en murmurant ces mots : "Retirez premièrement ma femme, je crains que ma fille ne soit morte."

Quand on a retiré la malheureuse femme, on s'est aperçu que sa poitrine avait été broyée et un flot de sang s'échappait de ses lèvres. L'enfant a été transportée morte dans un champ voisin et placée à côté de sa mère, qui agonisait.

Ensuite on est allé chercher le malheureux qui avait les jambes cassées, et on l'a déposé près de sa femme et de son enfant. Malgré ses atroces souffrances il a réussi à retirer un flacon de cognac de sa poche et le portant aux lèvres de sa femme, lui a demandé comment elle se sentait.

Un gémissement a été la seule réponse, car la malheureuse rendait le dernier soupir. Malgré l'obscurité, l'infortuné a réussi à placer sa main sur les cadavres de sa femme et de sa fille, et s'est écrié : "Mon Dieu, je n'ai plus besoin de vivre, puisqu'il ne me reste plus rien en ce monde," et prenant un pistolet de sa poche, il s'est fait sauter la tête. Les trois corps de cette petite famille sont étendus l'un à côté de l'autre à Chatsworth, attendant qu'on puisse les identifier.

WASHINGTON.

Séance du Cabinet.

Washington 11 août.—Il y a eu une réunion du Cabinet cette après-midi, à la Maison Blanche. Les Secrétaires Bayard, Fairchild, Whitney et Lamar y assistaient. La situation financière et la question des pêcheries Canadiennes ont été prises en considération.

Le Président Cleveland.

Washington, 11 août—Le Président a donné une réception à 300 dames et aux enfants d'une école méthodiste épiscopalienne.

Cincinnati 11 août.—Les dépêches relatives au Marché seront en retard, les fils télégraphiques étant en mauvais état.

Opérateur en chef.

Le successeur probable de l'ex-juge Woods.

New York, 11 août—Une dépêche spéciale de Washington et adressée au Herald dit que le Président Cleveland nommera très probablement le juge Edward W. Pettus, de l'Alabama, juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, en remplacement du juge Woods, décédé.

Incendie d'un entrepôt.

St. Louis, 11 août.—Un incendie s'est déclaré aujourd'hui dans l'entrepôt de marchandises sèches de MM. Hargailin, M. C. Kittrick & Cie, situé 508 rue North Second.

Toutes les marchandises ont été entièrement consumées. Cete bâtisse est attenante à l'entrepôt de Bishop & Spears, qui a brûlé hier matin, et dont les murs, en tombant, ont enseveli sept pompiers.

FRANCE.

Les feuilles radicales de Paris.

Paris, 11 août—Les feuilles radicales de cette ville critiquent violemment la politique Bismarckienne de M. Prospi, le nouveau premier ministre de l'Italie, et demandent instamment à la France de s'allier fermement à la Russie.

Ces mêmes feuilles ajoutent qu'en faisant une telle alliance, la France pourra mépriser l'alliance centrale européenne.

Le général Boulanger.

Paris, 11 août—Le général Boulanger a envoyé un télégramme de condoléances à Mme Katkoff, au sujet de la mort de son mari. Le général termine le télégramme en disant que, seuls, ses devoirs militaires l'ont empêché d'assister aux funérailles de M. Katkoff.

Rente française.

Paris, 11 août.—Le trois pour cent est coté à 81 francs 40 centimes.

Une note du prince Ferdinand.

Vienne, 11 août—Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, qui se rend à Sofia, pour prendre possession du trône bulgare, a passé la nuit dernière à Orsova.

Il s'est levé de grand matin et s'est mis en route à 5 heures.

Le prince a envoyé hier aux puissances, une note par laquelle il leur dit que la raison qui l'a décidé à partir pour la Bulgarie, sans leur assentiment, est la conviction que leur opposition à son acceptation du trône bulgare, n'est pas dirigée contre lui personnellement, mais bien contre le mode de son élection.

Expédition pour l'Asie Centrale.

St Pétersbourg, 11 août—La maison commerciale Kudin & Cie. a équipé et envoyé dans l'Amérique Centrale une expédition, qui a pour mission d'établir des plantations de coton et de faire une analyse des sols des territoires Turkestan et Transcaspien.

M. Blaine.

Dublin, 11 août—M. Blaine a visité Queenstown hier, et a inspecté les endroits les plus importants de la ville. Après avoir déposé sa carte à la résidence de M. Platt, le consul des Etats Unis, il est retourné à Cork, sans avoir été reconnu.

Le Times de Londres.

Londres, 11 août—Le Times, en commentant le discours de Lord Salisbury au banquet donné par le Lord Maire, dit : "Personne ne peut lire les paroles prononcées par Lord Salisbury à ce banquet sans s'apercevoir qu'elles sont la condamnation de la politique qui consiste à tolérer la Ligue Nationale irlandaise."

Explosion d'une bombe.

Stockholm, 11 août—Une bombe a fait explosion au Fort Waxholm, qui commande les approches de la ville.

Dix-neuf hommes ont été tués et plusieurs blessés, y compris trois officiers.

Banque d'Angleterre.

Londres, 11 août—Deux cent cinquante mille piastres retirées de la Banque d'Angleterre aujourd'hui, ont été expédiées à New York.

50 Sous.
Une bonne paire de Souliers pour dame, à **50 sous** à l'Etoile Rouge.

LE SAUMON DANS LE RHIN.—Les riverains du Rhin—ceux de la Suisse en particulier—sont dans la joie de voir arriver les touristes, mais ils se plaignent amèrement, cette année, de ne pas voir arriver le saumon. Il y a à cela une raison.

Les saumons, comme on sait, naissent dans les eaux courantes des fleuves et des rivières ; à peine ont-ils acquis assez de force pour effectuer le voyage, qu'ils descendent aux bains de mer où ils acquièrent en peu de mois une corpulence fort respectable. Puis, gras et vigoureux, ils quittent les eaux salées pour remonter dans celles qui les ont vus naître.

C'est ce moment psychologique que choisissent les riverains pour leur tendre toutes sortes de pièges.

Or, les Hollandais tiennent les embouchures du Rhin, et, comme ce sont d'habiles pêcheurs, ils ne laissent guère passer que les plus malins ; les autres sont pris au moyen des filets perfectionnés tendus au travers des bras du fleuve. C'est ainsi que les sujets du roi Guillaume de Hollande ont capturé, en l'espace de huit jours, 12,236 saumons, soit 1,500 par jour.

Et les riverains d'amont continuent à déposer, chaque année, des millions d'œufs de saumon dans le Rhin, ce qui réjouit tout naturellement les pêcheurs hollandais.

Un bon rentier qui vient de s'installer à la campagne est en train d'accrocher au plafond de son vestibule une jardinière en terre cuite. Il la laisse échapper et elle tombe sur la tête de sa femme, qui pousse des cris de douleur,

Le mari descend de son échelle doublé :

—Ne crie donc pas, ma pauponle, dit-il d'une voix rassurée ; tiens, regarde : la jardinière n'est pas cassée !

Quelques définitions du *Tintamarre* :

Sanglier.—Animal méfiant qu'on ne prend jamais sans défenses.

Saumure.—Condiment de conserves et école de cavalerie à conserver.

Sardine.—Petit poisson qui, l'été, brille dans la Manche, et toute l'année sur celle des sous-officiers.

Saule-pleureur.—Que de ténors le donnent au lieu du sol naturel.

Bottes fines pour dames (*Burt*) et autres marques depuis $6.00 la paire jusqu'à $9.00.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex......11:00 pm	No 2 Ex........9:15 am
No 3 Lim. Ex..3:30 am	No 4 Chi Ex....6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..8.05 am
No 1 Fast Line.7:30 pm	No 2 Coast Ac..3:35 pm
No 5 Coast Ac..8:05 am	No 2 Cin. Ex...8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.11:30 am	No 51 California Express..3.00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5..........6:15 am	No 2..........9:00 am
No 1..........5:30 pm	No 6..........6:35 pm

P. AND F. EAST LA. R. R.
ABITA SPRINGS.
Le dimanche.

Arrivée.......7.27 pm	Départ.......8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée.......8.37 am	Départ.......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:15 am	No. 2.........4:45 pm
No. 3.........6:00 am	No. 4.........10:00 pm
No. 5.........7.30 pm	No. 6.........6.15 am

Excursions du Dimanche.

Arrivée.......8:40 pm	Départ.......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor..8:10 pm	No 18 Local....7:30 pm
No 17 Local....8:05 am	No 20 Californ.7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine—8:30 a.m., 3:45 p.m	Jours de la semaine—9:00 a.m., 5:00 p.m
Dimanches—10:30 a.m. 6:00 pm	Dimanches—8:00 am, 12:00 m, 6:3..

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 12 AOUT 1887.

Bayou Sara—R. J. GAY, à 5 P M
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—PHIL. E CHAPPELL, à 11 A M

SAMEDI, 13 AOUT 1887.

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Grand Ile—JOE WEBRE, à 8 A M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta		Nashville Tenn	1.00
Caire, Ill	8.07	Nlle Orléans	2.08
Cincinnati, O	6.06	Omaha, Neb	9.65
Davenport, Ia.	1.03	Pittsburg, Pa	5.06
Keokuk, Iowa	0.08	Shreveport, La	2.83
La Crosse, Wis	2.06	St-Louis, Mo	8.08
Leavenworth, K	10.06	St-Paul, Minn	2.02
Louisville, Ky	3.04	Vicksburg	4.05
Memphis, Tenn	6.02	Yankton	

Fleuve et rivières.

Memphis, 11 août—Le fleuve est stationnaire. Temps clair et chaud. Arrivé, Kate Adams de Arkansas City.

Le soir—Le fleuve est stationnaire. Temps chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Caire, 11 août—Le fleuve a 8 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert et chaud. Arrivés, City of Florence de l'Ohio à 10 p m ; T B Sims de Memphis à 10 ; City of Providence de St-Louis à 1 a m ; City of Vicksburg de Vicksburg à 1 ; Sidney Dillon de la Nlle-Orléans ; Port Eads à 4. Départs. City of Florence pour St-Louis à minuit ; T B Sims pour St-Louis à 1 a m ; City of Vicksburg pour St Louis à 2 ; City of Providence pour Vicksburg à 5 ; Sidney Dillon pour St-Louis à 7 ; Port Eads pour St Louis à 7.

Le soir—Le fleuve a 8 pieds 1 pouce et monte. Temps clair et chaud. Départ, Jay Gould pour la Nlle-Orléans à 1 p m.

Louisville, 11 août—La rivière est stationnaire—3 pieds 4 pouces dans le canal ; 1 pied 1 pouce aux chutes. Temps clair et chaud.

Le soir. La rivière est stationnaire—3 pieds 4 pouces dans le canal, 1 pied 2 pouces aux chutes. Temps couvert et brûlant.

Cincinnati, 11 juillet—La rivière a 5 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert ; thermomètre 92.

Le soir—La rivière a 5 pieds 5 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Evansville, 11 août—La rivière a 3 pieds 3 pouces et baisse. Temps couvert et chaud.

Le soir—La rivière a 3 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert et menaçant ; thermomètre 86.

Pittsburg, 11 août—La rivière a 5 pieds 10 pouces et est stationnaire. Temps couvert et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 11 août, 6 p m—Vent du sud-est, léger. Arrivés, à 2 p m, steamship New-York, capitaine Percy, de New-York ; brick Stella, capitaine Rich, de New York.

Départs, steamships El Dorado pour New York, Ealing pour Marseille, Marmion pour Puerto Cortez, Wanderer pour Utilla, Stroma pour Truxillo.

Marchés.

Paris, 11 août—Rentes 3 pour cent 81 fr. 40c.

Londres 11 août, 12.30 p m—Consols à l'ouverture 101 9|16 au comptant et 101 5|8 à terme.

Londres, 11 août, 4 p m—Consols à la clôture 101 5|8 au comptant et 101 5|8 à terme.

Liverpool, 11 août, midi—Coton—Bonnes affaires, sans changement. Ventes 10,000 balles, dont 2000 balles pour l'exportation et la spéculation. Ajouter 2000 balles vendues hier. Middling uplands 5 1|2d. middling Orleans 5 1|2d.

Recettes 13.000 balles coton américain rien.

Liverpool, 11 août, 4 p m—Ventes de coton américain 8400 balles.

Liverpool, 11 août, 4 p m—Futurs stables—livraison en août 5 25|64d vendeur, août et septembre 5 22|64d acheteur, septembre et octobre 5 12|64d acheteur, octobre et novembre 5 6|64d acheteur, novembre et décembre 5 4|64d vendeur, décembre et janvier 5 3|64d vendeur, janvier et février 5 3|64d vendeur, février et mars 5 4|64d vendeur, septembre 5 22|64d acheteur.

New-York, 11 août, midi—Coton stable, en baisse de 1|16. Middling uplands 9 7|16c. Ventes 500 balles.

Futurs calmes et stables—août 9.54, 5 ; septembre 9.29, 30 ; octobre 9.21, 22.

New-York, 11 août—Coton stable. Uplands 9 3|4. Orleans 9 7|8. Ventes 550 balles.

Futurs stables à l'ouverture—livraison en août 9.52, septembre 9.27, octobre 9.19, novembre 9.15, décembre 9.14, janvier 9.18, février 9.24, mars 9.31.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 11 AOUT 1887.

ARRIVÉS.

Steamship New York, Percy, New-York.

BATEAUX A VAPEUR.

Clinton, Jobin, Bayou Sara.
Whisper, Aucoin, Donaldsonville.
Neptune, Kouns, Port Eads.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Clinton—2 demi barils miel et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—211 barils sucre 100 sacs riz brut et fret assorti.
PORT EADS—par steamer Neptune—Fret assorti.
VICKSBURG—par steamer T P Leathers—5 balles coton 805 sacs graine coton 9614 douves et fret assorti.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—9 boucts tabac et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—1 balle coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—7 balles coton (nouveau) et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—15 wagons charbon et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—8 balles coton 255 sacs coton en graine et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Localité
STEAMERS.		
Ayreshire	Hambourg	6e rue
Ealing		Elevator
El Dorado	New York	Alger
Electrician	Liverpool	Gouldsboro
Harlan	Bluefields	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Knickerbocker	New York	2e dist, 8
Morgan		Alger
Marmion	Puerto Cortez	1er dist, 15
Nantes	Havre	de dist, 42
Oakdale	Liverpool	1er dist, 27
Ponce	Liverpool	de dist, 40
Romeo	Rouen	1er dist, 37
Stroma	Honduras	1er dist, 14
Whitney		Alger
Yucatan	Liverpool	1er dist, 30
NAVIRES.		
Caroline		2e rue
Heinrich	Brême	1er dist, 39
Ile Marthe	Laid up	2e dist, 27
BARQUES.		
Annie W. Weston	Barcelonne	1er dist, 32
Hampton Court	Brême	1er dist, 37
Lussiguano		Gretna
Levanter	Pensacola	Alger
Marie Louise	Brême	4e dist, 43
BRICKS.		
Alfredo		2e dist, 15
GOELETTES.		
Ave Maria		2e dist, 18
Cefalu		2e dist, 18
George W. Kelley	Tuxpan	2e dist, 7
R B Locke		Pie Tier
Bayalles		1er dist, 13
Sara		2e dist, 16

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Brick Stella, Rich.......parti 13 juil
Steamship Morgan City, Gardiner.......parti 2 août
Steamship New York, Percy.......parti 4 août
Steamship New Orleans, Halsey.......parti 6 août
Steamship Eureka, Quick.......parti 6 août
Steamship El Mar, Hawthorne.......parti 10 août

LIVERPOOL.
Steamship Counsellor, J.......parti 23 juil
Steamship American, Wraha.......parti 31 juil

BARROW, ANG.
Steamship Effective, Hodge.......parti 28 juil

MARYPORT, ANG.
Steamship Dochdale.......parti 20 juil

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Intrepid.......parti 17 juil

HULL, ANG.
Steamship Jerome, Pase.......parti 21 juil

NEWPORT.
Steamship River Ettrick, Lamont.......parti 3 juin

HAMBOURG.
Barque Port Royal, Franz.......partie 23 juin

MALAGA.
Barque Maresca, Darso.......parti 6 mai

BARCELONE.
Barque Alejandro Roch, Argullaga.......par 1 jui

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 32 rue du Camp.

DOUZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12	
" " de rivières	2,399 55	
" " maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire :		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,064 86	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,970 71	
Primes remboursées	6,902 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Under writers, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 86
		$49,008 41
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 22	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 61	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 92	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4,918 23	
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29	
Billets à ordre	5,336 56	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	60,304 94	
Primes en voie de collection	39,465 89	
Meubles de bureau divers	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. MIERHOFST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

AVIS DE SUCCESSION.

Oliver A. Pierce vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,531—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Walsh, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 août—12 17 21

Succession de Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,845—Division D.—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 août—12 17 21

Succession de Adolph Eimer Bader

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 827—Division D—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Eimer Bader décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 août—11 16 20

Succession de Soledelle Dubuclet, veuve Lanoix François Parent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Simeon Renard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10 14 19

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D—Avis est par le président donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Amelia Fleuige Victor, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10 14 19

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,398—Avis est par le présent donné aux créanciers et cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Saloy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10 14 19

Succession de John H. Kennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,099—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John Hanson Kennard, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 août—7 12 16

Succession de John B. Croquine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,248—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sarah Hines, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6 10 14

Succession de Dorothea Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,810—Division D.—Attendu que Johanna Augusta Weaver a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Dorothea Miller, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 août—5 10 14

Succession de Salvador Fernandes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11 937—Division D—Attendu que Josias A. Laruso a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Salvador Fernandes, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 août—5 10 14

VENTES PAR LE CONSTABLE

A. & H. Myers contre August Korn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2,746.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure Passage de la Bourse, et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 23 août 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval blanc, un wagon à quatre roues et un lot de harnais, saisis dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
12 août—12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius M. Pence vs New Orleans Seamen's Friends Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Levée, Champs Elysées, Victoire et Français, mesurant (au pied américain) trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur, du côté de la rue Levée, de quatre-vingt dix-neuf pieds, cinq pouces et quatre lignes, et sur l'autre côté, touchant à la propriété de Kelly, de cent treize pieds deux pouces et quatre lignes, dans le fond ayant une largeur de trente-quatre pieds neuf pouces et trois lignes.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans l'affaire de A. Mauoritta par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 8ème jour d'août, 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16,23,30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Mulé vs Mme L. M. Peuch, femme J. N. McConnell et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,748—En vertu d'un writ de saisir et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 10 septembre 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Ste-Anne, Robertson, Dumaine et Claiborne, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété que Mme J. N. McConnell, défenderesse dans cette affaire, a acquise de Jules Birot et Nerestan Haubuchen, conformément à un acte passé pardevant T. Boisson, notaire en cette ville, le 20ème jour d'août 1873.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 aout—9,16,23,30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. N. Grunewald vs. Mme Alice C. Bouligny et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,719—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Prytanee et Pitt, formant l'angle de l'avenue Peters et de la rue Prytanee, mesurant plus ou moins cent pieds six pouces et six lignes de façade à l'avenue Peters, sur cent quarante-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et de façade rue Prytanée, cent trente huit pieds quatre pouces de profondeur du côté opposé, et une largeur sur la ligne du fond de cent et un pieds. Etant la même propriété acquise par Mme Alice C. Bouligny, défenderesse ici du demandeur, par acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3 avril 1886.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, soit trois cent cinquante ($350) dollars, avec huit pour cent d'intérêt par an du 13 avril 1886 jusqu'à paiement—cinq pour cent, principal et intérêt honoraires d'avocat, quatre piastres, frais pour copie de l'acte—les frais du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumant jusqu'à concurrence de l'enchère le paiement d'un certain billet de trois cent cinquante dollars, souscrit par la défenderesse, Mme Bouligny, à son propre ordre et par elle endossé avec l'autorisation de son époux, daté du 3 avril 1886 et fait payable deux ans plus tard et portant intérêt de huit pour cent de la date de souscription jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété—concurremment avec la réclamation du demandeur. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte primitif de la vente touchant les honoraires d'avocat, etc. etc.

3° Le reliquat, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 aout—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Smith Bros. & Co. vs Mme Anne Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 647—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 3 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré No trois cent seize, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Bassin et Franklin, étant la partie intérieure du terrain primitif No un, dudit carré mesurant trente-six pieds pouces de façade rue du Bassin, sur une profondeur de cent trente deux pieds six pouces comme il est plus explicitement dans un acte passé le 19 juin 1860 pardevant Wm. H. Seymour, notaire, et on est désigné par le No trois le terrain en question.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse, par achat de la succession de Allen Cousley selon un acte passé pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 19 juin 1860. Lequel morceau de terre est à l'arrière du terrain un acquis par feu Allen Cousley de la succession de Wm E. Camp et épouse, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, en mai 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation des demandeurs due soit trois cent quarante un dollars et soixante-six et deux tiers de cents, avec intérêt au taux de sept pour cent par an à partir du 5 juin 1886, jusqu'à paiement ; cinq pour cent, honoraires d'avocat sur la dite somme principal et intérêt, trois dollars pour copie de l'acte, les frais du procès et de la vente, de même que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de l'enchère) le paiement d'un billet à ordre de trois cent quarante-un dollars et soixante-six et deux tiers de cents souscrit par la défenderesse à son propre ordre et endossé par elle, daté 5 juin 1886 et payable deux ans après sa date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et portant intérêt au taux de sept pour cent (7) par an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation des demandeurs. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte de vente primitif, concernant les honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 août—2 9 16 23 30—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de pharmacie, etc., comptes à recevoir.

Halfdam Rerdam vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,516—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er août 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 15 août 1887, à 2 heures p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No. 220 rue Canal entre Franklin et Bassin, le contenu de la pharmacie consistant en bouteilles de drogue, comptoir de prescription, une grande balance, comptoir, vitrines, vitrines à bouteilles, à droguer et à médicaments, etc.

Aussi un lot de comptes à recevoir.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 août—4 9 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Léonie Lepretre.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 20,681—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1887, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir—

Un certain terrain et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Bourbon, Royale et Toulouse, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, député voyer, daté du 21 décembre 1858, et annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le vingt-deuxième jour de janvier mil huit cent cinquante huit, d'après lequel plan ledit terrain mesure dix-neuf pieds six pouces et deux lignes de façade rue St Louis, sur cent seize pieds de profondeur sur les lignes de chaque côté et dix-neuf pouces de largeur dans le fond ; borné sur le côté de la rue Royale par le terrain C, et sur le côté de la rue Bourbon, par le terrain A.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachés et pesant sur la propriété.

Saisie en cette affaire.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation de la demanderesse : La somme de cinq cent quarante dollars, montant du prêt avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er octobre 1881 ; de plus la somme de mille quatre-vingts dollars, montant des contributions sur lesdites actions du capital avec huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars, à partir du 1er décembre 1881 ; et cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1882, et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1883 et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1885 ; et huit pour cent par an intérêt sur cent quatre vingt dollars à partir du 1er décembre 1886, et tous les frais de procès et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dette du capital, savoir : la somme de sept mille vingt dollars, la propriété restant spécialement hypothéquée comme garantie de la dette ; l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations de tout actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane pour lesdites quatre-vingt dix actions du capital ; le reste, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 juil—5 9 16 23 27

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'Edition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS :
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est aussi non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS,
73 - CHARTRES - 73.